



20/04/2024 / Clôturé depuis 1341 jours

Informations générales

Date de parution 07/07/2020	Date de clôture 18/08/2020
Localisation Ville de Clamart, 92140 CLAMART Département : Hauts-de-Seine (92)	Secteur d'activité Station de pompage

Acheteur public

Ville de Clamart

Adresse : *Place maurice gunsbourg, 92140 Clamart*

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Travaux de remise en service du pompage filtration sur deux bassins de récupération des eaux de pluie Place M. GUNSBourg et Place A. CESAIRE

Financement

Après acceptation ou rectification de la facture par le pouvoir adjudicateur, le paiement des sommes dues est effectué sur service fait par virement bancaire. Le paiement s'effectue dans le délai global maximum de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur en application des articles R2192-10 et R2192-12 à R2192-12 du code de la commande publique.

Forme Juridique

2. en cas de groupement conjoint uniquement, une note (qui constituera une annexe noXX à l'acte d'engagement) précisant le montant et la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter (cette annexe doit être datée et signée par tous les membres du groupement) ;

Situation Juridique

- une présentation de l'identification commerciale, sociale et juridique du candidat ;

Caractéristiques

Les travaux prévus sur le bassin de la place Gunsbourg :- Réalisation des plans EXE suivant plans et coupes transmis dans la consultation et visite du site préalable ; - Mise en place des barrières de chantier nécessaire ; - Épuisement des eaux du bassin, curage et aspiration des boues ; - La réduction de la canalisation de pompage vers la bouche de lavage en passant un PEHD DN63 dans l'ancienne conduite de DN90 ; - Changement de la bouche de lavage existante ; - Changement de l'armoire de

commande existante et du câblage en passant par les fourreaux existants ; - La création d'un nouveau regard de visite ; - Fourniture et mise en place d'une colonne grillagée de filtration en inox avec un socle de 20/25 cm de hauteur pour pose de la pompe, amovible avec deux chaînes fixées à la rehausse sous tampon ; - Remplacement de la pompe par une pompe immergée amovible permettant de charger une balayeuse en 15 minutes (pompe de 25 m³/h de débit nominal) ; - La mise en place sur le tuyau d'évacuation d'une réhausse afin d'avoir un volume de stockage suffisant, hauteur par rapport au fond du bassin de 1m 25, hauteur de pompage : 1m 00 ; - La mise en place d'une crépine de filtration sur cette réhausse ; - Le Consuel, la mise en service, les essais de pompage avec une balayeuse de la Ville. Les travaux prévus sur le bassin de la place A. Césaire : - Réalisation des plans EXE suivant plans et coupes transmis dans la consultation et visite du site préalable ; - Mise en place des barrières de chantier nécessaires ; - Épuisement des eaux du bassin, curage et aspiration des boues ; - Dépose de l'ancienne armoire de commande dans le local technique et évacuation ; - Utilisation des fourreaux ou de la conduite de refoulement existante pour alimenter électriquement l'armoire et les pompes ; le reste de la prestation est détaillée dans le CCTP

Conditions économiques et financières

- une déclaration relative au chiffre d'affaires global et au chiffre d'affaires concernant plus précisément la prestation à réaliser, au cours des trois dernières années ;

Conditions techniques

5. la présentation d'une liste des principales références pour des prestations de même nature effectuées au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette liste pourra être accompagnée d'attestations de bonne exécution.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour Ville de Clamart	Marchés ouverts dans l'activité Station de pompage
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.